

# Séminaire Histoire de la construction



Maçon sur un chantier de restauration © Aurélie Terrier

Organisé par

Le *Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris*  
(LAMOP) UMR 8589, CNRS - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le *Centre de théorie et analyse du droit*  
(CTAD) UMR 7074, CNRS - Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
et

Le *Laboratoire Archéologie et Philologie*  
*d'Orient et d'Occident* (UMR 8546, ENS-CNRS-EPHE)

avec le soutien du **laboratoire d'excellence Transfers**.

**Lundi 13 mars 2017**

9h30 à 17h30

**Séance doctorale organisée  
par les doctorants :  
Le bâtiment, un chantier perpétuel ?  
Entretien, réparation, restauration**

**Lieu :**

Institut national d'histoire de l'art (INHA)  
Salle Vasari, 1<sup>er</sup> étage  
Galerie Colbert, 2 Rue Vivienne, 75002 PARIS  
métro : Bourse ou Palais-Royal

9h30 *Introduction* par **Laura Ceccantini**

10h **Pauline Ducret et Mathilde Carrive**  
*Entretien des bâtiments dans l'Antiquité, entre théorie et pratique.*  
*Lecture croisée des sources juridiques et archéologiques.*

11h **Nicolas Moucheront et Cécile Sabathier**  
*La gestion municipale des ponts de bois. L'entretien et la réparation du pont de la Daurade à Toulouse et du pont Notre-Dame à Paris au XVe siècle.*

**12h-14h Déjeuner**

14h **Aurélie Terrier et Amélie Roger**  
*Le bâtiment face aux risques naturels : exemples croisés.*

15h **Clémentine Villien et Thomas Morel**  
*Les interventions post-révolutionnaires : une attention nouvelle à l'esprit du bâtiment ?*  
*Études de cas de l'abbatiale cistercienne Notre-Dame d'Acéy (Jura) et de l'Hôtel de Sens (Paris).*

16h **Revue de publications récentes sur l'histoire de la construction**

16h45 **Olivier de Châlus**  
*Discussions et retour d'expérience : comment entretient-on aujourd'hui ?*

17h15 **Mot de la fin**

## Résumés

**Mathilde Carrive** est docteur en Archéologie et actuellement chargée de recherche contractuelle (CNRS) mise à la disposition de l'École Française de Rome. Ses recherches sont dédiées à l'architecture et au décor du monde romain, avec une attention particulière portée aux revêtements pariétaux.

### Principales publications :

- M. Carrive (éd.), *Remployer, recycler, restaurer : les autres vies des enduits peints*, à paraître dans la CÉFR.
- M. Carrive, « Le marbre et ses imitations dans les maisons d'Italie centrale et septentrionale au IIe s. ap. J.-C. : statut et signification », dans S. Mols (éd.), *Context and Meanings. Proceedings of the XII Congress of the Association Internationale pour la Peinture Murale Antique*, Athen, septembre 2013, BABESCH supplément 31, p. 385-390, sous presse.
- M. Carrive, « Rome et Ostie en regard : modes d'habiter de l'élite au IIe s. ap. J.-C. », *MEFRA*, 128-1, 2016, mis en ligne le 23 février 2016, consulté le 09 mars 2016. URL : <http://mefra.revues.org/3353>
- M. Carrive, « Peinture murale et architecture domestique en Italie centrale et septentrionale de la fin du Ier à la fin du IIIe s. ap. J.-C. », dans J. Boislève, A. Dardenay et F. Monier (éd.), *Peintures murales et stucs d'époque romaine, une archéologie du décor. Actes du 27e colloque de l'AFPMA*, 21-22 novembre 2014, Toulouse, Pictor, 5, Bordeaux, 2016, p. 109-118.
- M. Carrive, M.-A. Le Guennec, L. Rossi (éd.), *Aux sources de la Méditerranée antique. Les sciences de l'antiquité entre renouvellements documentaires et questionnements méthodologiques*, Presses Universitaires de Provence, Collection Héritages Méditerranéens, Aix-en-Provence, 2014.
- M. Carrive, « Le texte et l'image. Réflexions sur l'usage des sources littéraires pour éclairer la compréhension de la peinture murale romaine », dans Carrive – Le Guennec - Rossi 2014, *op. cit.*, p. 263-275.

**Pauline Ducret** est doctorante en Histoire ancienne à l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis et prépare, sous la codirection de C. Saliou (Professeur, Université Paris 8) et S. Camporeale (Professore Associato, Università degli Studi di Siena) une thèse dédiée à l'étude des chantiers de la Rome républicaine.

### Publications liées à l'histoire de la construction :

- P. Ducret, « The restoration of the columns of the templum Castoris during Verres' praetorship: machina and organisation of the building site », dans S. Camporeale, J. DeLaine et A. Pizzo, *Arqueología de la construcción V. Man-made materials, engineering and infrastructure* (Oxford, University of Oxford, Ioannou Center, 11-12/05/2015), Anejos del AEspA, Merida, sous presse.
- P. Ducret, « Une machine au service d'un chantier de restauration : le redressement des colonnes du temple des Castors à la fin de la République », dans P. Fleury, S. Madelaine et K. Sammour, *Autour des machines de Vitruve. L'ingénierie romaine : textes, archéologie et restitution* (Caen, 03-04/06/2015), Caen, à paraître.
- P. Ducret, « Emplois d'éléments architecturaux volés et innovations architecturales : l'introduction du marbre dans la Rome tardo-républicaine », *MEFRA*, à paraître.

## **Entretien les bâtiments dans l'Antiquité, entre théorie et pratique. Lecture croisée des sources juridiques et archéologiques.**

Cette communication propose une étude croisée des normes, en particulier juridiques, régissant l'entretien et la réfection d'édifices, publics comme privés, dans le monde romain, et d'un certain nombre de pratiques observables sur les revêtements pariétaux, à la fois pièce ultime de toute construction et, peut-être, la plus sensible aux dégradations de la vie quotidienne.

L'entretien n'est pas une catégorie bien définie dans le monde romain et les sources écrites nous permettant de l'envisager sont assez réduites. La littérature juridique est certainement la plus riche en informations, mais des informations éparses et qui ne concernent l'entretien qu'en marge d'autres sujets. Leur confrontation avec les traces archéologiques – elles-mêmes de nature très diverse – apporte cependant certains éclaircissements.

Nous essaierons ainsi de proposer une différenciation entre entretien et réfection : ces deux pratiques ne sont certes pas définies par des termes latins spécifiques, mais elles relèvent, juridiquement, de responsabilités distinctes et l'étude des différentes modalités d'intervention sur les enduits permet d'en préciser la définition.

Nous pourrions alors revenir sur la pensée antique de l'entretien en cherchant à comprendre ce qui définit la chose bien entretenue. Il apparaît que, pour qu'un édifice soit considéré comme bien entretenu, il faut que sa structure – c'est-à-dire en premier lieu sa toiture et en second lieu ses murs – soit intègre, mais également que son apparence soit éclatante, un éclat obtenu notamment par des techniques de revêtement parfaitement maîtrisées.

### **Cécile Sabathier**

En thèse depuis 2015, sous la direction de Philippe Bernardi et la co-direction de Sandrine Victor (MCF Institut National Universitaire Champollion, Albi) à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Cécile Sabathier travaille sur les travaux publics des villes du sud-ouest de la France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (*Penser, décider et bâtir l'urbain : les travaux publics du Midi-médiéval aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*). Son sujet de recherche porte principalement sur les compétences et les techniques mobilisées par les autorités publiques dans la gestion des chantiers urbains.

### **Bibliographie**

- C. Sabathier, *Le pont de la Daurade de Toulouse (1179-1481)*, Mémoire de Master 1 Recherche Études médiévales, sous la direction de Cl. Denjean, J. Sibon et S. Victor, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2014.
- C. Sabathier, *Le pont de la Daurade de Toulouse au XVe siècle, approche économique et sociale*, Mémoire de Master 2 Recherche Études médiévales, sous la direction de S. Victor, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2015.
- C. Sabathier, « La récupération et le réemploi des matériaux dans les villes du sud-ouest de la France pendant la guerre de Cent Ans », dans *MEFRA*, 2017, à paraître

### **Nicolas Moucheront**

Architecte diplômé en février 2016 à l'école de Paris-Belleville (ENSA-PB), Nicolas Moucheront est boursier à l'Institut Universitaire d'Architecture de Venise (IUAV) depuis novembre 2016. À l'Archivio Progetti de l'IUAV, il étudie actuellement le fonds de l'urbaniste Giovanni Astengo et poursuit en parallèle des recherches sur le pont Notre-Dame à Paris.

## Bibliographie

- N. Moucheront, « Effondrement et reconstruction du pont Notre-Dame à Paris en 1499 : réemploi et organisation du chantier », dans les *MEFRA*, 2017, à paraître
- N. Moucheront, « Les maisons du pont Notre-Dame : renouvellement matériel et permanence d'une typologie (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans les actes du colloque *Formes de la maison*, Amiens, 26 et 27 mai 2016 (à paraître).

## La gestion municipale des ponts de bois. L'entretien et la réparation du pont de la Daurade à Toulouse et du pont Notre-Dame à Paris au XV<sup>e</sup> siècle.

Le pont de la Daurade à Toulouse et le pont Notre-Dame à Paris ont fait l'objet au cours du XV<sup>e</sup> siècle de nombreuses réparations qui sont documentées par les registres de délibérations et les comptes municipaux. Le premier possède des piles maçonnées tandis que le second s'appuie sur des files de pieux. Ces deux structures peuvent être placées dans la catégorie des ponts de bois, leurs tabliers étant charpentés et non voûtés. Elles requièrent un entretien permanent que les autorités municipales semblent avoir des difficultés à planifier : bien souvent on répare le pont suite à une crue dévastatrice. Il n'est pas toujours évident de distinguer les opérations d'entretien des travaux de réparations dans les sources anciennes, qu'elles soient archéologiques ou écrites. Le cas du pont de bois permet de clarifier la distinction entre ces deux types d'opérations.

- Il s'agit, en premier lieu, de saisir la gestion des moyens financiers mobilisables pour ces travaux. Le pont, grâce aux maisons dont il est couvert, génère une part non négligeable des recettes municipales, auxquelles s'ajoutent des taxes octroyées par l'autorité royale. Utilise-t-on ces ressources pour assurer l'entretien régulier des ouvrages ou pour des réparations ponctuelles ?

- On peut également distinguer les opérations d'entretien et de réparation par les moyens techniques et humains mobilisés. Si des maîtres locaux peuvent assurer l'entretien courant, on fait souvent appel à des compétences extérieures pour assurer les réparations de grande ampleur. L'analyse comparée des deux chantiers permettra ainsi d'appréhender la spécificité et la complexité des interventions en milieu fluvial.

- Enfin, nous présenterons l'organisation quotidienne et spatiale des chantiers de réfection. Les ponts se situent sur des axes commerciaux stratégiques et toute interruption de la circulation qu'elle soit planifiée ou subie, a des conséquences économiques importantes. L'entretien d'un pont habité est également une opération délicate du fait du rapport étroit entre domaine public et privé.

Les travaux de reprise en sous-œuvre des piles du pont de la Daurade entre 1477 et 1481 et le renouvellement des pieux d'une palée du pont Notre-Dame en 1450 seront étudiés selon ces trois points afin de comprendre en quoi ces grandes réparations se distinguent de l'entretien ordinaire.

**Amélie Roger** est doctorante à l'Université de Lyon 2 sous la direction d'Anne Baud. Sa thèse est dédiée à l'implantation des ordres mendiants dans l'ancien diocèse de Genève. Avant cela elle a mené une étude archéologique sur l'implantation des dominicains dans la ville d'Annecy dans le cadre de son mémoire de master.

## Bibliographie

- A. Roger, *Implantation des dominicains dans la ville d'Annecy : étude archéologique*, mémoire de M2 mention Archéologie, sous la direction de A. Baud, Lyon, 2014.

- A. Roger, *Un pèlerinage de Louis XI au Mont-Saint-Michel d'après une source inédite des A.N. : Les Comptes de l'Argenterie pour une année allant du 1er septembre 1469 au 30 août 1470 (KK 62)*, mémoire de M2 mention Histoire, sous la direction de C. Vincent, Nanterre, 2009.
- A. Roger, *Les pèlerinages de Louis XI au Mont-Saint-Michel*, mémoire de M1 mention Histoire, sous la direction de C. Vincent, Université Paris Nanterre, 2008.
- A. Roger, avec S. Piotrowski et T. Bechonnet « Enjeux de l'utilisation des méthodes archéologiques dans un programme de restauration de portails menacés : les cas de Charlieu, de Semur-en-Brionnais et d'Anzy-le-Duc », dans *Portails romans et gothiques menacés par les intempéries : le relevé laser au service du patrimoine : actes du colloque*, Paris, Institut national d'histoire de l'art, 25-26 novembre 2014, I.N.H.A, 2015.
- A. Roger, « L'implantation des dominicains dans la ville : l'exemple d'Annecy », dans *Études franciscaines*, Nouvelle série, 7, 2014, fascicule 1.
- A. Roger, « L'implantation d'un couvent mendiant dans la ville : l'exemple des dominicains d'Annecy », Actes du colloque international du château de Ripaille, 5-6 novembre 2015, à paraître
- A. Roger, « Le chœur de l'église Saint-Maurice d'Annecy », dans *La place du chœur dans les églises mendiante*, MEFRA, à paraître.

### Rapports archéologiques

- A. Baud (dir.), A. Flammin, A. Roger, « Cluny : fouille de l'ancienne infirmerie », *Rapport d'intervention archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes*, S.R.A., Lyon, 2016 (dactyl.).
- A. Terrier, C. Aquillon, A. Gaillard, A. Roger, J. Saadi, *Rapport préliminaire des fouilles 2015-2016 sur le site du dit «Vescovado » d'Akerentia*, Université de Genève, Soprintendenza per i Beni Archeologici della Calabria, 2017, fastionline, 180 pages.
- A. Roger, « Saint-Maurice d'Annecy : Etude archéologique de l'escalier médiéval », *Rapport d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes*, S.R.A., Lyon, 2015 (dactyl.).
- A. Baud, M. Zanettacci, A. Flammin (dir), « Vienne, église Saint-André-le-Haut, étude du bâti », *Rapport d'intervention archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes*, S.R.A., Lyon, 2014 (dactyl.).
- A. Baud, A. Schmitt (dir), « Vaudevant, étude du bâti », *Rapport d'intervention archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes*, S.R.A., Lyon, 2014 (dactyl.).
- A. Roger, « Enregistrement des éléments mis au jour lors de la dépose du sol du chœur (Restauration 2014) », *Rapport d'intervention archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes*, S.R.A., Lyon, 2014 (dactyl.).
- A. Roger, « Inventaire du lapidaire de l'abbaye de Cîteaux », *Rapport d'intervention archéologique déposé à la DRAC Bourgogne*, S.R.A., Dijon, 2014 (dactyl.).

**Aurélié Terrier** est architecte et doctorante FNS (Fond National Suisse) en archéologie en codirection avec Jean Terrier (archéologie cantonale de Genève - université de Genève) et Nicolas Reveyron (université de Lyon 2). Elle dirige un projet de fouille sur le site d'Akerentia en Calabre dans le but d'étudier les modalités d'implantation de la citadelle de cette ville dans le contexte de l'aménagement des sites de hauteur dans la région.

### Bibliographie

- A. Terrier, *Essai de typologie des portes de temples en Egypte ancienne – Karnak un laboratoire*, Mémoire de Master en Egyptologie et Copte, sous la direction du Pr. Ph. Collombert, Université de Genève, 2011.
- A. Terrier, « Le dit « Vescovado » d'Akerentia : rapport d'activité 2016 », *Antike Kunst*, 60, sous presse.

- A. Terrier, « Le dit « Vescovado » d'Akerentia : rapport d'activité 2014-2015 », *Antike Kunst*, 59 (2016), pp.107-110.
- A. Terrier, « Ebauche d'un système de classification pour les portes de temple. Etudes de cas dans l'enceinte d'Amon-Rê à Karnak », *Cahiers de Karnak*, 15 (2015), pp.327-346.
- A. Terrier, A. Mayor, « Songona 2, un ensemble domestique pré-dogon au pied de la falaise », in E. Huysecom et al., *La dixième année de recherche du programme "Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique de l'Ouest"*, SLSA Jahresbericht, 2007, p.101-107.
- A. Terrier, A. Mayor, « Un nouveau site protohistorique au pied de la falaise : le dépôt de Songona », in E. Huysecom et al., *Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique de l'Ouest : résultats de la neuvième année de recherches*, SLSA Jahresbericht, 2006, p.89-93.
- M. Boraik, S. El-Masekh, B. Redon, A.-M. Guimier-Sorbets, « Ptolemaic Baths in front of Karnak Temples. Recent Discoveries (Season 2009-2010) », *Karnak* 14 (2013), p. 47-77 (pour les illustrations).

### Rapports archéologiques

- Terrier, C. Aquillon, A. Gaillard, A. Roger, J. Saadj, *Rapport préliminaire des fouilles 2015-2016 sur le site du dit «Vescovado » d'Akerentia*, Université de Genève, Soprintendenza per i Beni Archeologici della Calabria, 2017, fastionline, 180 pages.

### Le bâtiment face aux risques naturels : exemples croisés

Au travers des exemples croisés de l'étude de Saint-Maurice d'Annecy et de la citadelle d'Akerentia, nous aborderons l'entretien et la régularité des travaux face aux risques naturels de ces deux sites radicalement différents. L'un est installé en bord de lac et le long d'un canal, l'autre sur un promontoire au fond d'une vallée fluviale.

Nous chercherons à comprendre les impacts liés aux risques naturels (tremblements de terre, nature du sol, infiltrations, etc.) sur ces bâtiments et les solutions apportées par les hommes responsables de leur entretien. Il sera également discuté des différents choix dans la construction et de leurs conséquences à plus ou moins long terme.

---

**Clémentine Villien** est archiviste-paléographe, ancienne élève de l'École nationale des chartes. Elle a travaillé dans le cadre de sa thèse d'école, sous la direction de Philippe Plagnieux, sur l'abbatiale cistercienne Notre-Dame d'Acey (Jura). Il s'agissait d'étudier le bâtiment par une approche mêlant archives, histoire de l'art et archéologie du bâti afin de reconstituer le contexte, le déroulement et les méthodes de la construction de l'édifice ainsi que les réparations et transformations successives connues par celui-ci au fil des siècles. Cette recherche devait également servir à replacer l'abbatiale dans l'histoire des constructions de l'ordre cistercien. Elle poursuit actuellement cette démarche dans une thèse de doctorat, sous la co-direction de Philippe Plagnieux et Philippe Bernardi, sur les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux dans le diocèse de Besançon. Au-delà de l'étude individuelle de chacune de ces abbayes, il s'agira d'évaluer l'homogénéité architecturale et la diffusion des techniques constructives au sein de ce réseau d'édifices fondés durant la décennie 1130 sur un même territoire, et de comprendre ce que les solutions adoptées traduisent des spiritualités cistercienne et comtoise de l'époque. Ces abbayes sont en effet érigées durant la seconde moitié du XIIe siècle, moment charnière de l'adoption d'une architecture gothique cistercienne, dans une région pourtant réticente au courant gothique d'Île-de-France. L'étude amènera également la prise en compte des abbayes-filles de ces abbayes comtoises situées dans les diocèses de Lausanne et de Genève,

établies durant la même décennie et dans la même vague de fondations, et dont les choix architecturaux peuvent éclairer ceux de leurs maisons-mères. Cette thèse se veut donc être un éclairage régional de l'Ordre cistercien, dans la lignée de ceux déjà réalisés pour d'autres régions, comme la Normandie, le diocèse de Bourges ou l'Île-de-France.

### **Bibliographie**

- C. Villien, *L'église abbatiale Notre-Dame d'Acey : étude historique et architecturale*, mémoire de master de l'Université de Besançon, 2014, 2 tomes, 143 et 46 p.
- C. Villien, *L'église abbatiale cistercienne Notre-Dame d'Acey. Étude historique, architecturale et archéologique*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École nationale des chartes, 2016, 2 tomes, 223 et 88 p.
- C. Villien, *Les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux dans le diocèse de Besançon. Un réseau de diffusion de l'architecture gothique cistercienne, entre savoirs techniques et évolutions spirituelles*, thèse de doctorat en préparation depuis le 1er octobre 2016 sous la direction de Ph. Bernardi et Ph. Plagnieux, LabEx Hastec/ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne- ED 113 Histoire

**Thomas Morel**, conservateur du patrimoine, a étudié l'histoire de l'architecture et les sciences auxiliaires de l'histoire à l'École des chartes. Sous la direction d'Étienne Hamon (Université Lille 3) et de Philippe Plagnieux, il a réalisé une thèse d'établissement consacrée à l'hôtel parisien des archevêques de Sens, bâti à partir de la fin des années 1490 par le prélat Tristan de Salazar (1474-1519). Ce travail a consisté en une étude historique et archéologique de l'hôtel, rendu méconnaissable par la restauration drastique menée par l'architecte Halley de 1931 à 1961. Une simple lecture archéologique ne pouvait être appliquée au bâti existant. Une abondante documentation archivistique et photographique a permis la restitution d'une grande partie des façades et de la distribution de l'hôtel, mais aussi de son décor sculpté extérieur. Cette restitution a mis en évidence le choix d'une architecture traditionaliste de la part du commanditaire, soucieux de s'inscrire dans le sillage de la noblesse française malgré des origines sociales modestes. Thomas Morel poursuit ses recherches dans l'optique d'une publication, afin de participer à l'enrichissement du corpus des demeures aristocratiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne en France.

### **Bibliographie**

- T. Morel, « Castletown's Batty Langley Lodge », dans *Historic Ireland*, n° 22, p. 19.
- T. Morel, *Un prélat sénonais en son séjour parisien : Tristan de Salazar et l'hôtel des archevêques de Sens* [dactyl.], mémoire de Master 2, Université de Picardie – Jules Verne, dir. Ét. Hamon, 2013.
- T. Morel, *Quand un prélat sénonais monte à la capitale : Tristan de Salazar et l'hôtel parisien des archevêques de Sens* [dactyl.], thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, dir. Ét. Hamon et Ph. Plagnieux, 2014, 2 t., 290 p. et 180 p.
- T. Morel, « La commande artistique de Tristan de Salazar à la cathédrale de Sens : une occupation personnelle de l'espace cathédral », dans *La première cathédrale gothique dans son contexte*, colloque organisé à l'occasion du 850e anniversaire de la consécration de la cathédrale de Sens (octobre 2014), dir. A. Erlande-Brandenburg et Alain Villes (à paraître).

## **Les interventions post-révolutionnaires : une attention nouvelle à l'esprit du bâtiment ? Études de cas de l'abbatiale cistercienne Notre-Dame d'Acey (Jura) et de l'Hôtel de Sens (Paris).**

La période révolutionnaire et son lot de destructions engendrent peu à peu une attitude nouvelle de conservation à l'égard des bâtiments anciens, de ces monuments qui témoignent de l'histoire nationale. Ce nouveau regard, qui porte en germe la création des Monuments Historiques, a des conséquences sur l'entretien et les réfections apportés à ces édifices : la fonction, le goût d'une époque ou encore les considérations financières ne semblent en effet plus être les seuls critères déterminants et le respect du bâtiment d'origine, de son intégrité et de son esprit sont désormais pris en compte. C'est la part que prend cette nouvelle sensibilité que nous nous proposons d'examiner dans cette intervention, à travers le cas de deux édifices qui connaissent des campagnes de réfection, l'un pour conserver sa fonction primitive, l'abbatiale cistercienne Notre-Dame d'Acey, et l'autre pour en changer l'affectation, l'Hôtel de Sens.

Suite à un XVII<sup>e</sup> siècle destructeur, l'abbatiale d'Acey voit la réalisation dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle de grands travaux de remise en état qui, s'ils sont nécessaires pour la poursuite du culte divin, se doivent d'être les moins onéreux possibles, au détriment parfois du bâtiment primitif dont l'esprit n'est même pas pris en considération. Ces campagnes contrastent alors avec celles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont lieu après le retour d'une communauté monastique en 1873. La reconstruction de l'abside et la réfection du reste de l'édifice sont menées par deux architectes de Besançon, Alfred Ducat et Camille Cellard, dont le souci premier est de ne pas dénaturer l'abbatiale médiévale, seule église cistercienne de Franche-Comté ayant survécu à la Révolution. Acey est alors un exemple de l'intérêt nouveau d'une époque pour les bâtiments anciens, alors même que l'abbaye n'est pas encore inscrite ou classée.

Tout au long de l'époque moderne, l'Hôtel de Sens est régulièrement modifié pour satisfaire à sa fonction d'immeuble locatif et de service de diligences. Son affectation industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle ne favorise pas la conservation des dispositions d'origine du bâtiment. Malgré son rachat par la Ville de Paris en 1917 dans une évidente volonté de sauvegarde (portée depuis le début du siècle par l'éveil romantique puis par la redécouverte progressive du « Vieux Paris »), l'hôtel se dégrade toujours jusqu'à ce qu'une affectation lui soit enfin trouvée au début des années 1930 : le bâtiment abritera la bibliothèque Forney, bibliothèque des métiers d'art. Mais comment restaurer un édifice dans ses dispositions d'origine alors que la plupart des structures originelles du bâtiment nécessitent un remplacement ? Et comment accorder le désir nouveau de sauvegarder l'intégrité de l'hôtel avec sa nouvelle fonction, qui nécessite circulation et lumière ? Un défi qui rejoint encore ceux qui se posent aux architectes d'aujourd'hui.

---

Diplômé de l'École Spéciale des Travaux public du bâtiment et de l'industrie (ESTP) en 2005, **Olivier de Châlus** a dix d'expérience en conduite de projet de construction et rénovation de bâtiments et d'infrastructures urbaines et de transport. Parallèlement en thèse d'histoire depuis 2014, sous la direction de Ph. Bernardi à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, il travaille sur l'évolution des techniques de construction des voûtes autour de Paris au XIII<sup>e</sup> siècle. Son travail consiste principalement à l'établissement d'une classification typo-chronologique associant les voûtes des églises aux autres parties de ces édifices.



**Bibliographie**

O. de Châlus, « Grand Paris, l'énergie d'un territoire », *Revue travaux*, 2016.

**Discussions et retour d'expérience : comment entretient-on aujourd'hui ?**

Rénover un bâtiment consiste à combiner deux démarches différentes sine qua non : la démarche d'entretien d'une part, c'est-à-dire « réparer l'ouvrage », et d'autre part l'adapter à son temps, c'est-à-dire le « mettre à jour fonctionnellement ». Si le premier point est relativement simple à traiter, le second, lui, suppose un investissement plus ou moins important en fonction des paramètres considérés : évolution des exigences réglementaires en fonction de la nature de l'édifice, évolution des fonctionnalités attendues correspondantes à cette nature, modularité, modalités d'exploitations, etc.

À travers des cas réels d'étude de rénovation ou reconversion de bâtiments des années 70, nous verrons comment ces considérations s'opèrent et dans quelles mesures, cette démarche actuelle peut également correspondre à des préoccupations qui ont pu survenir par le passé.